



Sommation d'effectuer une demande de mutation

Par thigui, le 16/02/2009 à 19:01

Bonjour,

Je ne suis pas l'intéressé mais jette toutefois une bouteille à la mer dans l'espoir de trouver un début de solution au sujet d'un problème que rencontre un proche, trop affecté pour réagir semble-t-il.

- Cette personne , "**P**" est salariée du Ministère des Finances, en place sur un poste de **Receveur depuis 09/2008 suite à une mutation accordée.**

- Il a répondu à une convocation de son supérieur hiérarchique, Trésorier-Payeur Général, lui signifiant lors de cet entretien que son poste étant attribué à un autre Receveur dans avenir proche, **il est préférable qu'il fasse une demande de mutation**, qui implique au vu des postes vacants une **rétrocession hiérarchique au statut d'Adjoint administratif**

[/i. _ A la question légitime : s'agit-il d'une mesure disciplinaire_ son supérieur lui répond négativement sans rien ajouter.

"P" ressort de cet entretien sous le choc, abasourdi, sans avoir compris les réelles causes de cette mutation. D'heure en heure et de jour en jour, sa réflexion le mène à la conclusion qu'il est un pion à déplacer dans un jeu de stratégie au sein duquel d'autres intervenants ont pris place, jeu dont il ignore tout : règles et outils.

*Aujourd'hui il sait que ce changement **implique un éloignement géographique** (famille et logement), **une diminution de revenus**. Parallèlement, il exprime un **préjudice moral** : :*

*- Dans la mesure où il est **reconnu publiquement** dans la zone géographique où il administre et **perd de la crédibilité** dans le cas d'un départ sans motif établi.*

- Il s'est énormément investi dans son travail (flexibilité et disponibilité).

** Peut-il se référer au code du travail et DDTE ?*

Est-il assujéti à une réglementation intra ministérielle ?

1- Cette "sommation de répondre aux impératifs de services" ne lui devrait-elle pas être confirmée/signifiée par écrit ?

2- Doit-il faire une demande de mutation ?

Avez-vous déjà connu un cas de figure semblable ?

Quelle orientation conseillez-vous ?